

BIBL  
DE  
L'UNIVERSITÉ  
M S.  
2517

*mon auto*

MS 2517

COLLÈGE DES SCIENCES ET DES ARTS,

83 AS

CI - DEVANT

SAINTE - BARBE.



Paris, ce 25 Prairial au X de la  
République Française.

*Lanneau d'un*

Des Directeurs du Collège,



ou Ministre de la justice.

Citoyen ministre.

Les deux pièces ci-jointes me sont  
adressées par le C. Gagnard, propriétaire  
à Autun, et ancien juré, <sup>priseur,</sup> avec prière  
de solliciter auprès de vous l'effet de sa  
demande, tendante à obtenir une place  
de commissaire priseur pour l'arrondissement d'Autun.

Le Cit. Gagnard ignore sûrement que  
je n'ai aucun titre pour appuyer sa  
demande auprès de vous, Citoyen Ministre.  
Vous trouverez, pour être utile au C. Gagnard,

SAINT-BARBE.

CI-DEVANT



Paris, ce 22 Mars 1814

Republique Française

Des motifs plus puissants dans ses  
 anciens services; dans sa conduite civile  
 et dans ses qualités de bon père —  
 j'ai connu et suivi long temps le Cit.  
 Gagnard, il mérite votre bienveillance.  
 Agréez, Citoyen ministre, mes  
 hommages respectueux.

Lanneau  
 Citoyen sous directeur  
 au Prytanée —

COLLÈGE DES SCIENCES ET DES ARTS;

3

CI - DEVANT



SAINTE - BARBE.

Paris, ce \_\_\_\_\_ au De la



République Française. \_\_\_\_\_

Le Directeur du Collège, \_\_\_\_\_

— Atteste que le nommé Joseph  
Molin, élève du dit Collège, s'est toujours  
conduit de manière à être constamment placé  
à la tête des sujets distingués de la maison,  
autant par son excellente moralité que par  
son travail et par ses succès, couronnés de  
prix chaque année. fait à Paris ce Cinq  
fructidor an onze Lanneau



COLLÈGE DES SCIENCES ET DES ARTS,  
SAINTE-BARBE.

Paris, ce 26 pluvi. an 12 de la  
République française.

Le Directeur du Collège,

À Monsieur Lemercier

Monsieur

Les écoliers ont été avertis des  
rentrées au Collège, le mercredi,  
au plus tard pour midi.  
Surement Monsieur votre  
fils aura manqué de vous  
en prévenir, puis qu'il est  
encore absent. Cependant  
l'ordre et ses études le voudroient  
au Collège.

J'ai l'honneur de vous  
saluer bien parfaitement  
et avec tous les sentiments  
mixtes

Lanneau





Mr Citizen  
Lemercier membre  
du Senat

Au palais des Senateurs  
à la nouvelle adresse de M. Lemercier



Lanneau

COLLÈGE DES SCIENCES ET DES ARTS,  
SAINTE-BARBE.

7

Paris, ce 30 pluviôse an 12 de la  
République Française.



Le Directeur du Collège,

Au Citoyen Le mercier Sénateur

Citoyen Sénateur.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait  
l'honneur de m'écrire, et mon premier  
soin étoit d'y répondre. Le départ de  
Monsieur votre fils ne pourra qu'exciter  
tout mes regrets. Je verrai avec  
peine, hors de notre Collège, un  
parait sujet dont les dispositions  
générales sembloient promettre  
des succès les plus marquants;

main l'approuver à la détermination  
que nous avez prise en faveur de  
notre jeune élève, et qui pourrâtes  
enfin fixer sa tête, dorénavant étrangère,  
par ses goûts et par ses projets, aux  
devoirs classiques. Je l'ai engagé  
amicalement à suivre sans relâche  
le cours de ses études jusqu'au dernier  
moment de notre séparation.

Je lui ai fait entendre que son  
honneur vouloit qu'il poursuivît  
toujours avec distinction la  
carrière des lettres, et que par sa  
bonne conduite comme par ses  
études, il réunît jusqu'à la fin  
des suffrages de ses maîtres, de  
ses camarades, et du public.

Tant que nous serons ensemble,  
mes soins lui seront prodigués, n'en  
doutez point. Je lui dois, jusqu'au  
dernier instant, la surveillance

la plus active, celle de l'intérêt et de  
l'amitié. mon espoir que la plus  
flatteuse et de pouvoir féliciter un jour  
de Collège de cette barbe d'avois fourni  
aux armées et à la gloire nationale  
un jeune favori de Bellone, aussi  
précieux, aussi méritant que  
Monsieur votre fils.

J'ai l'honneur de vous saluer  
respectueusement

Lanneau

mes hommages respectueux, je vous prie,  
à Madame.



ce point le certificat



N. Du Chemin, N° 788.

Remerciement

Messieurs

~~Cette lettre a été portée  
le soir par le facteur et  
que Monsieur le baron de...~~

*hospices*  
**COLLÈGE DE SAINTE-BARBE.**

9



Paris, le \_\_\_\_\_

Les Directeurs du Collège de Sainte-Barbe  
atteste que le nommé Jacques Beau cousin  
a travaillé pendant deux mois au dit Collège,  
en qualité d'aide-de-cuisine; que pendant ces deux  
mois, aucun reproche n'a été fait à son égard  
à sa conduite; qu'il n'a quitté sa place que pour  
cause de maladie, fait à Paris le quinzième  
jour de Septembre de l'année dix huit cent six



*L'Année*

COLLÈGE DE SAINTE-BARBE.

10

Paris, le 22 9bre 1767

Le Directeur du Collège,



à Monsieur Morand, professeur  
à l'école de droit

Monsieur,

permettez-moi de me rappeler à votre  
souvenir en faveur de deux de nos élèves  
qui ont l'avantage de suivre vos leçons,  
mm. Delachapelle et Cutheraux -  
tous les deux sont capables d'en profiter  
avec distinction, surtout le premier -  
je sais que parmi le grand nombre des  
élèves qui vous suivent, il vous est difficile  
de les distinguer individuellement, mais j'en  
pense que je dois à ces deux élèves apprenant  
encore à ma surveillance et à mes  
soins, la preuve de tout mon zèle pour  
leur avancement et vous m'en avez assuré

COLLEGE DE SAINT-BARBE

Paris, le 22 Mars 1844

M. le Directeur du Collège,

Monsieur, Dans mes écoles centrales, à commencer tout le jour de votre intérêt particulier pour les élèves qui vous portaient le travail et la bonne volonté que je connais à Paris. De la chapelle et l'athéisme.

Agreez, Monsieur, l'assurance de mon profond dévouement

Le Directeur

De M Comenius  
Comenius & Moram,  
Professur in S. Cole & Drott.

---

12  
COLLÈGE DE SAINTE-BARBE.



Paris, ce 17 *sept* 1808

Le Directeur du Collège,

A Madame d'Annonville,

Madame,

une flaque très ordinaire s'est  
déclarée sur la joue gauche de  
M. votre fils. On n'était rien,  
il ne fallait que de la chaleur,  
et certes je ne vous aurais pas  
troublée pour si peu de chose,  
dans mon engagement de vous  
parler du plus petit bouton qui  
surviendrait à votre cher enfant.  
Sur le champ j'ai donc écrit à  
M. l'apothicaire qui chaque jour a  
envoyé voir votre flaque et  
est accablé au totalment

COLLÈGE DE SAINTE-BARBE.

Paris, ce 17 Mars 1808

à Monsieur le Directeur du Collège,  
à Paris.

Monsieur le Directeur, Madame

Madame

Madame

L'Annuaire

*[Faint, illegible handwriting in the lower half of the page, likely bleed-through from the reverse side.]*

# SAINTE-BARBE.

13



Paris, le 29<sup>e</sup> 6<sup>bre</sup> 1808

Les Directeurs,

à Madame Dhanemann

Madame,

Je vous avoue que j'ai été un peu tourmenté  
ce matin en accordant la sortie de M. votre fils.  
votre envoyé m'a donné le présent billet de  
votre part, et M. votre fils me disait de son  
côté que c'était le domestique de son papa qui  
le demandait. Cette espèce de contradiction m'a  
fait faire beaucoup de questions à ce porteur  
du billet - enfin sur ses réponses affirmatives  
que c'était vous-même qui envoyiez chercher  
votre enfant, je me suis déterminé à le donner.  
Veuillez, madame, me rassurer. Veuillez aussi  
me renvoyer le billet ci-joint, afin qu'il  
me serve de modèle de votre écriture, si réellement

SAINTE-BARBE

Paris, le 27  
1808



Les Directeurs

C'est la vôtre.

Je joins ici un témoignage de satisfaction que  
mon fils n'a sûrement pas voulu oublier sur  
mon bureau -

agréé, madame, l'hommage de mon

Respect

Votre très obéissant serviteur

*Signature*

*Re M Cadame*  
*M Cadame & Franencourt*  
*1 rue Louvois N.º 30*

*M S M L*

*1650*

*1650*

*1650*

Du 1<sup>er</sup> trimestre  
 14 Janvier 1811.  
 Examen.

M D'Hannencours 2<sup>e</sup> Classe.  
 Élémentaire 2<sup>e</sup> degré (6<sup>e</sup>)

Grammaires Française	Latine	Prose De Virg.	Leçon	Dessin	Géograph. Elément.	Conduite
à répondre passable. sunt.	ici De même	explique passable ment.	on a toute la peine possible à les obtenir.	ne d'appliq. pas.	un trimestre prochain	peu raison- nable. places = 9 = 9 = thème = 10 = 20 = Version Sur 25



Observations.

Je m'occupe du Bulletin de M. votre fils, madame,  
 lorsque j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'hon-  
 neur de m'écrire, à la date du 30 jbre de  
 lorsque j'ai écrit à M. Camerani, pour réclamer son  
 secours, j'ai cru, j'ai voulu faire une bonne chose, en  
 m'assurant un secours pour soutenir M. votre fils dans  
 ses devoirs, sans être obligé de vous charger aussi  
 fréquemment, mais paripense à ma lettre, & à l'avis  
 au jeune homme, m'ont sur le champ prouvé que  
 je m'étais trompé, et vous avez bien raison de dire  
 que vous n'êtes point d'accord avec lui et qu'il mène  
 tout fort mal la barque de cet enfant. les devoirs.

de la ...  
1er Janvier 1811

M. de ...  
St. Barthelemy

que vous m'ordonnez, avec une confiance qui m'y auroit  
donné plus de courage, par ce système auroit bientôt  
perdu votre enfant.

son état est à peu près le même; sans indulgence  
sans insouciance accablant, et si je ne le tenais pas  
à bras, à l'heure-même, nous n'en aurions aucun  
devoir. Quant aux leçons, comme il n'y a là que  
trouvé un matériel de mémoire, il nous dit,  
j'lo'ndie, il faut le croire; mais il faut s'écarter,  
ou le lâcher. Je fais, d'instinct, je me borne  
de très grand sang-froid à le mettre en suite, que  
qu'il se soit satisfait, et cela retardé.

Le professeur ordinairement a besoin de fuir son  
visite; alors voici des disordres de classe, de la  
dissipation, de la turbulence même - nouveaux motifs  
de reproches, de avis, de conseils. Je l'apaise, je lui  
donne; il pleure, il promet; quelques heures  
se passent sans plaintes; je tremble chaque fois  
que les rapports de sa classe me sont remis, et  
trop souvent mes craintes se réalisent.

voilà, madame, notre position réciproque entre  
m. votre fils et moi. j'ai fait ce qu'il m'a demandé.

je l'avois choisi avec convenance et d'une année littéraire,  
 dans la première de 6<sup>e</sup> et en ayant fatigué le professeur et  
 le maître. Dans un des grands projets de retour  
 au bien, il craint les préventions de leur part, il  
 me témoigne le désir de changer de division; j'y  
 consens, je vois en outre qu'il seroit plus fort  
 dans la seconde division, que ses succès l'attacheraient  
 plus à l'étude - il y est quelques jours - voir les  
 plaisirs qui recommencent. il y avert de quasi me  
 désespérer, si je n'avois pas encore présente, l'année  
 dernière, dont les premiers mois furent également  
 détestables. je prends donc patience, elle réussira  
 jamais, madame, l'intérêt que je porte à  
 mon - votre fils.



Je suis avec respect

*Amn...*

M<sup>me</sup> Madame

M<sup>lle</sup> Marie D'Armenoucourt

à la Grange sur Seine

par Meulan (Seine et Oise)



NOTES

COLLÈGE DE SAINTE-BARBE.

17

Du 2<sup>e</sup> Trimestre  
30 Avril 1844

M D'Hannencours 2<sup>e</sup> Classe.  
Elémentaire 3. 90

Grammaire Française	Latine	Prose <del>française</del> Appendix	Leçons	Dessin	Géographie	Conduite
Bien		Demême	très	assez	me'dia-	inégale
répondre -		dans	seulement	bien	usement,	
		l'expli- cation.	inexact	quand	peuvent	
				il veut	ouïes,	Placel.
				et pour		thème
				le temps		=1=1=2=1=1=
				qu'il		=1=1=
				diffine avec		Version
				quelque applica-		=3=2=4=6=3=
				tion.		Sur 9



Observations.

Rien de plus variable que l'état de cet élève. Tantôt bien monté, tantôt mal; tantôt dans ses devoirs, tantôt égaré et hors de toute règle. il a donc besoin qu'on s'occupe constamment de lui pour le contenir ou pour le faire rentrer dans l'ordre.

M. D'Hannencours a fait des progrès qu'il doit plus au travail de l'amour-propre, qu'à celui de l'élève - mais jusqu'à ce qu'il s'en parle et gouverne, il faut se servir de tout et profiter de tous les moyens que présente son élève.

L'annee

**PH**  
A Madame de Gama  
à la Garenne sur Seine  
par Meulan (Seine & Oise)

A Madame  
Madame D'Hamecourt  
Aucaille n° 26  
Paris

Motte

INSTITUTION DE SAINTE-BARBE.



19

Paris le \_\_\_\_\_ 181 \_\_\_\_\_

LE CHEF DE L'INSTITUTION, Membre de l'Université

Impériale, Docteur de la Faculté des Lettres, officier d'Académie

Atteste que M. Félic-Joseph Motte  
né à Douay, (nord), le 13 mars, 1793,  
élève de Sainte-Barbe, a constamment  
bien mérité de ses Supérieurs par une  
conduite sage et raisonnable, et qu'en  
tout temps, ledit élève a manifesté son  
dévouement à la personne de sa Majesté,  
et son attachement à son gouvernement.

Paris, 4 août, 1811 -/.



Larmeau



Nous, Claude-Joseph Larroque, Directeur de l'Institution de Paris, certifiez et atteste  
la signature ci-dessus, comme ayant été faite et donnée par le Sieur  
Larmeau, chef d'Institution, lequel doit y être ajouté et fait en la  
main le 12 août 1811.

*ru*



Larroque

M. Cukhat



Je soussigné Pierre Antoine Victor Lanneau, Docteur de la faculté des lettres, officier d'Académie, ~~Chef~~ <sup>ff</sup> de l'Institution de Sainte-Barbe, atteste que M. Simon-Mary Cukhat, élève pensionnaire de ladite institution, a constamment fait preuve d'une conduite régulière, honnête; d'un entier dévouement à la personne de Sa Majesté impériale et Royale, et d'un parfait attachement à son gouvernement — Paris, Douze Aout, mil-huit-cent-Douze

H chef  
M  
9

Curricula l'edit Jour Douze Aout  
Mil huit cent Douze  
Lanneau, p

Lanneau



Nous déclarons donc en vertu de nos fonctions de Paris, attester véritable la signature ci dessus, comme étant celle de M. Lanneau chef de l'Institution de Sainte-Barbe que son doit y être ajoutée. Fait au Mans le 12. Aout 1812.



Le Maire  
aq



21  
institution de Sainte-Barbe

Le chef de l'institutum, Docteur de la  
Faculté des Lettres, Officier d'Académie,  
atteste que M. Paul-Joseph Lainville,  
élève de Sainte-Barbe, a terminé ses  
cours de Rhétorique et de Logique  
Paris, 15 g<sup>bre</sup> 1811

Carrière le 20<sup>me</sup> jour  
15 g<sup>bre</sup> 1811. Le premier

Lainville



N° 5

22

# SAINTE-BARBE.

le 7. brum. 1926



Mon cher Adolphe

Tout reste dans le même état avec nos enfants; même santé, même vivacité, même sommeil, même appétit; sous la bis repetita ... qui convient surtout à père et mère éloignés de ce qu'ils ont de plus cher, on voudrait dépasser pour un fun en se répétant continuellement sur le même objet. M. Devos a établi un petit travail qui introduit le classique complet des antécédents. Louis conserve ses gentillesse qui se retrouvent jusque dans ses petites bouderies qui ont aussi leurs grâces. Elle a pris notre Louis en grande amitié; elle a des heures où elle se cramponne sur son dos, et il faut savoir; ce jeu l'amuse beaucoup. Ses yeux noirs sont toujours diables et pour les calmer, les yeux noirs sont parfois nécessaires.

Fagard me mande t'avoir annoncé une bonne présentation, depuis trois jours une 2<sup>e</sup> fois. j'ai bien peur de prendre les noms. j'ai pensé que le grand licenciement de M<sup>me</sup> Massin pourrait nous valoir son nombre de présentations, mais avec les renseignements que tu pourras obtenir de lui,

tu pourras faire un mois.

Dans les détails que me donne M. Fugard, mon oncle, c'est le refus de M. Leprieux de partager avec moi de voir la classe de commerce en j'ai placé sur le tableau que j'ai présentée pour le travail des Vacances, 1<sup>o</sup> parce que l'année j'en il l'aurait fait et partagé avec M. Leprieux - 2<sup>o</sup> il est sans étude et sans aucune occupation, il est le seul employé dans cette position. C'est le 1<sup>er</sup> exemple de refus que 3<sup>o</sup> Vacances à St Barbe n'auraient pas même donné - M. Leprieux a consenti à le remplacer au commerce, mais il se sa quinquaine de 6<sup>o</sup> ! enfin les vieux fonctionnaires restent dévoués au travail et à St Barbe.

Zinne se porte-t-elle toujours bien? est-elle contente de l'exécution de nos bulletins? embrassez-la bien pour nous et pour moi particulièrement.

Dorénavant et suivant ton itinéraire, je vous adresse à Baumung en mangons vos préparés de bons jours; j'en jure à l'avance pour vous, et j'en mets tout aujour avec bien de la joie -

Ton papa et ton ami -

De Lannecaus

Toute notre société vous embrasse de bon cœur

Dejessaint



Le Soussigné Docteur de l'école Spéciale  
de Médecine de Paris, chirurgien en chef  
du Lycée Impérial et de Ste Barbe,  
certifie que le Jeune Adrien Bourgeois  
Dejessaint, élève du dernier établissement  
est d'une foible complexion, provenant des  
Suites de plusieurs maladies graves qu'il a  
éprouvées au dit Collège. en foi de quoi,  
Je lui ai décerné le présent certificat,  
pour servir et valoir ce que de Raison.



Paris 1<sup>er</sup> mai 1807.

Marin

Nous Maire du Douzième arrondissement de Paris  
certifions véritable la signature du S<sup>r</sup> Marin  
Docteur en ~~philosophie~~ ~~sciences~~ médecine et que  
si doit y être ajoutée fait en la mairie le deux  
mai mil huit cent sept quatre mots rayés, mis

Collette



Le Directeur du Collège de Sainte Barbe  
atteste que tous les faits énoncés ci-dessus par

Monsieur Marin, Docteur de l'école spéciale  
de médecine de Paris, Chirurgien en chef du  
Lycée impérial et du Collège de St. Barbe,  
sont à sa pleine connaissance; que le jeune  
C. Benoit-Degremont a eu une enfance  
péritable, que la faiblesse de sa constitution principale-  
ment au crâne et au système des os exception-  
nellement à la règle du développement, un régime particulier,  
et que les rhumes fréquents et l'écoulement  
du nez, nous ont toujours laissé des inquiétudes  
pour leur cure et leur terminaison. Le présent  
délivré le sixième, dix huit cent sept



*Benoit-Degremont*



inst. publ. Lanneau (Jean-pierre Victor) directeur du Collège de Sainte-Barbe

Bigorque

DEPARTEMENT

DE LA SEINE.

EMPIRE

FRANÇAIS.

Ville de Paris.



24

Paris, le 1er Septembre de l'an 1807.

LE MAIRE DU DOUZIEME ARRONDISSEMENT.

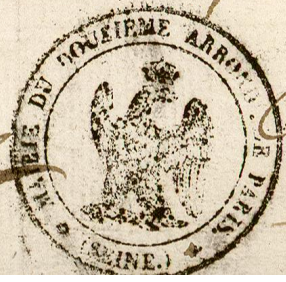
Sur les témoignages et attestation de M. Jean Pierre Victor Lanneau Directeur de la maison de Ste Barbe, y demeurant, rue de Rejus, n° 1 Division du Pantheon, certifions que Adrien Joseph Bigorque Elève de ladite maison, depuis cinq ans et est demeuré depuis cinq ans encore. Il est toujours bien né à Paris le 16. décembre 1788. fils de Francois Bigorque, et de Marie Darrignac son épouse. Elève de ladite maison de Sainte Barbe, s'en toujours bien comporté, et s'en communique son attachement au Gouvernement, et au M. L'Empereur Et le dit Sieur de Wailly signe avec Lanneau signe avec nous. fait au la maison le premier Septembre mil huit cent sept. rase deux lignes et quatre mots.

Reg  
N° 4729

Imprimé le 1er Septembre 1807. N° 44 no 1  
Nom du bureau pour le premier Substitut

M. L. L.

M. L. L.



M. L. L.